

1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : relief et hydrographie, axes de communication et habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude est traversée par plusieurs vallées dont les principales sont la Charente et le Clain. Ces deux cours d'eau et leurs affluents sont un marqueur fort de l'aire rapprochée et créent des ondulations au sein de la plaine agricole.

Le couvert végétal est également un motif récurrent de l'aire d'étude rapprochée car il accompagne les vallées. Les vues sont fréquemment cloisonnées ou filtrées par la végétation qui orne les versants des vallées principales, ainsi que le bocage ou les boisements qui ponctuent la plaine. Ces composantes réduisent la visibilité pressentie du projet au sein de l'aire d'étude rapprochée.



Photo 19 : Depuis le tronçon de la RD 100 situé au sommet du versant ouest de la vallée du Payroux, le VIP est masqué par les masses végétales à l'horizon

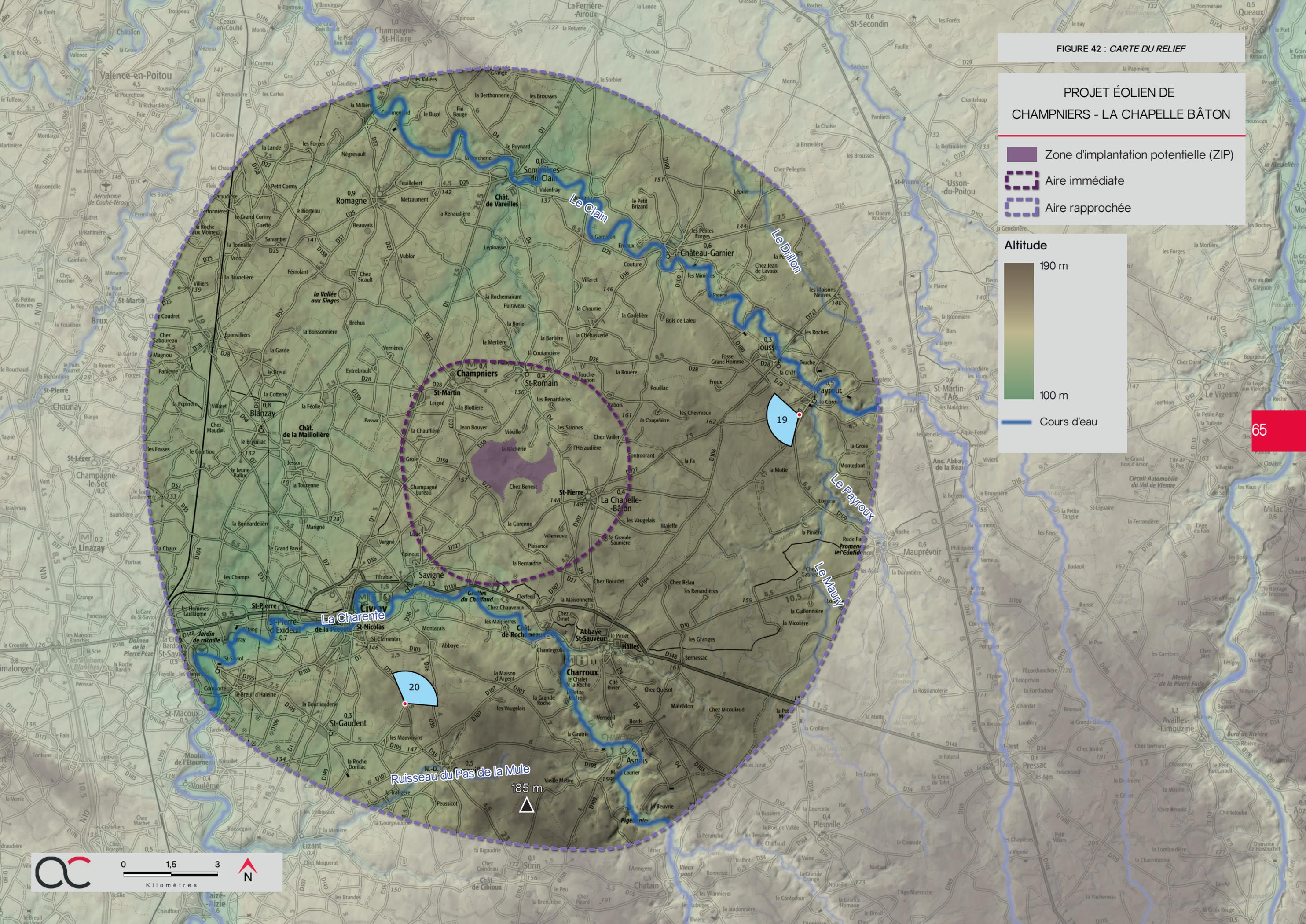


Photo 20 : Depuis la RD 35, les vues en direction du VIP sont filtrées par la végétation environnante

FIGURE 42 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude est parcourue par un maillage d'axes de déplacement assez dense et divers : voies piétonnes, cyclables, routes et voies ferrées. La plus grande infrastructure traversante est la RD 148 qui traverse l'aire rapprochée selon un axe est/ouest. Un autre réseau important permet davantage la découverte du paysage; celui des voies douces, avec la présence de deux sentiers Promenade et Randonnée.

1.2.1. AXES VIAIRES

Il existe plusieurs axes très fréquentés au sein de l'aire d'étude rapprochée :

- la RD 148 qui traverse le territoire selon un axe est/ouest, en passant par la ville de Civray
- d'autres axes secondaires tels que la RD 1 et la RD 727 qui sillonnent le territoire autour du ZIP en passant par l'aire d'étude immédiate.

Le maillage routier est complété par un réseau dense de routes départementales et communales qui parcourent l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée.

De manière générale, les axes routiers offrent une alternance entre vues ouvertes et filtrées (éventuellement tronquées) selon la position des linéaires bocagers et des boisements par rapport aux conducteurs. Depuis les routes départementales et communales qui maillent le territoire d'étude, les sensibilités sont qualifiées de nulles à modérées du fait de ces filtres formés par la végétation ainsi que de l'éloignement et du mouvement de l'observateur. De plus, les perceptions visuelles sont également réduites par l'implantation de la ZIP (latérale par rapport aux voies) qui réduit la visibilité de la zone de projet pour les usagers de la route. Par ailleurs, dès lors qu'un axe routier traverse un village, la trame bâtie et la végétation qui le composent crée des masques visuels en direction de la ZIP. Cette dernière n'est alors pas perceptible.

1.2.2. CHEMINS DE RANDONNÉE

Les chemins de petites randonnées (PR) en boucle permettent une découverte du paysage à Charroux et Sommière-du-Clain.

Les vues en direction du VIP sont régulièrement fermées par le relief et la végétation émergeant des vallées. Cependant, depuis des séquences plus ouvertes, le VIP peut s'inscrire en arrière-plan ou dans le prolongement de masses boisées. Sur ces séquences, les sensibilités sont qualifiées de faibles ou modérées.

1.2.3. AXES FERROVIAIRES

L'aire d'étude rapprochée est traversée par une ligne TER selon un axe nord/sud, reliant Ruffec à Poitiers.

Depuis cette voie, la profondeur des vues est altérée par des linéaires arborés. De plus, il s'agit de perceptions dynamiques, où les vues sont brèves et en mouvement. Cumulé à une distance d'éloignement importante, le risque de visibilité et de prégnance du projet est très faible.

Au sein de chaque catégorie d'axe de déplacement, des niveaux de sensibilités ont été déterminés en fonction du degré de visibilité du VIP (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation du tracé par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Cette analyse tient compte de la perception dynamique du paysage qui est également fonction de la vitesse de déplacement de l'observateur. Ces sensibilités ont été reportées sur la carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.

FIGURE 43 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DE
CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
- Axe routier**
 -  Route principale
 -  Route secondaire
 -  Axe ferroviaire
- Sentier de randonnée**
 -  Sentier pédestre

- Angle apparent**
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 200m

Réalisation : Windpro 3.3

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

